



**PRÉFET  
DU VAR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# AVIS AU PUBLIC

---

## CONCERNANT LA CONCERTATION PUBLIQUE SUR LE PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES D'INONDATION (PPRI) DU PLAN-DE-LA-TOUR

La concertation est organisée par la préfecture du Var, Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM).

### **Objet :**

La concertation du public a pour objectif d'informer la population du contenu du PPRI et de lui permettre d'exprimer son avis.

### **Durée :**

La concertation débute le lundi 22 avril 2024 et s'achève le vendredi 5 juillet 2024.

### **Modalités :**

Conformément à l'arrêté préfectoral du 26 janvier 2018 prescrivant l'élaboration d'un PPRI sur la commune du Plan-de-la-Tour, le projet de PPRI fait l'objet des modalités de concertation suivantes :

- exposition des documents en mairie du Plan-de-la-Tour.
- information sur le site internet des services de l'État dans le Var : [www.var.gouv.fr](http://www.var.gouv.fr) (dont le lien vers le registre dématérialisé à l'adresse mail : [ddtm-ppri-plandelatour@var.gouv.fr](mailto:ddtm-ppri-plandelatour@var.gouv.fr)).
- réunion publique le jeudi 13 juin à 18h00 en salle Marie Mauron au Plan-de-la-Tour.
- registre d'observations sur lequel le public pourra s'exprimer durant toute la durée de la concertation. Il sera mis à disposition en mairie aux jours et heures d'ouverture au public.